

DE 1791 À NOS JOURS

# BRÈVE HISTOIRE DU SYNDICALISME CHRÉTIEN

Jusqu'au 6 avril, 5 millions de salariés des très petites entreprises (TPE) votent dans le cadre des élections professionnelles. L'occasion de se pencher sur l'histoire mouvementée du syndicalisme chrétien en France.

Si contrairement à l'idée largement véhiculée, le fait social ne naît pas dans notre pays au lendemain de la Révolution, c'est bien en 1791 qu'un événement majeur intervient : le vote de la loi Le Chapelier, interdisant, notamment, corporations, compagnonnage, coalitions ouvrières ou paysannes, droit de grève. Un seul principe désormais, celui de la liberté contractuelle. Du moins une liberté toute formelle, celle de Jean-Jacques Rousseau, affirmant que le citoyen peut être « forcé d'être libre ». Dans les faits, il est interdit de fixer des règles en matière de salaire, de condition de travail ou de concurrence. Cet ultra-libéralisme en action plongea la classe ouvrière dans une immense misère, faisant dire au Père Lacordaire lors d'un prêche de Carême à Notre-Dame : « *Entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.* »



Le Père Joseph Cardijn (1882-1967), fondateur en 1925 de la Jeunesse ouvrière chrétienne, est l'un des principaux acteurs de l'engagement social de l'Église catholique au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## Une réaction chrétienne

Face à l'urgence de la question sociale, des hommes et des femmes réagissent. Les plus célèbres sont influencés par des idées socialistes ou marxistes, les autres sont inspirés par la tradition sociale-chrétienne. De Marie-Louise Rochebillard, créatrice en 1899 des premiers syndicats féminins en passant par Albert de Mun, grand parlementaire ou Léon Harmel, patron social, les chrétiens furent nombreux à agir. Sur le terrain des injustices du XIX<sup>e</sup> siècle se développent deux grands courants syndicaux : d'un côté les révolutionnaires, adeptes de la lutte des classes et de « la violence accoucheuse de l'histoire » ; de l'autre les sociaux-chrétiens, s'appuyant sur l'encyclique *Rerum novarum*, qui privilégient le dialogue et s'opposent à la spirale de la violence. Ainsi naîtront la CGT en 1895 et la CFTC en 1919. La Confédération chrétienne croît rapidement, en 1920 elle devient membre du Conseil supérieur du travail.

Ce succès déplaît aux marxistes comme aux puissances d'argent. Les premiers saisissent le Conseil d'État en vue de faire interdire la CFTC pour non-respect de la laïcité. Argument rejeté en 1924. Les seconds, emmenés par l'industrie du textile, dénoncent les « rouges chrétiens » auprès du Vatican. Rome répondit en affirmant la nécessité de syndicats, fermes dans leurs revendications et non violents dans leur mode d'action.

## D'un côté les révolutionnaires, de l'autre les chrétiens

En 1936, la CGT, avec une partie de la classe politique, tente d'éliminer la CFTC. Dans le Nord, le mineur qui ne présente pas la carte CGT se voit interdire l'accès aux puits. Les « rebelles », comme on les nomma, résistèrent magnifiquement. À la fosse de Marles, 30 militants CFTC s'installent dans la mine, exigeant la liberté syndicale. Informée des événements, la population se mobilise en leur faveur et les ravitailla. Ils tiendront trois mois avant de voir céder les « rouges ». 1940, la défaite. Le 23 août est annoncée la dissolution des centrales syndicales.

Jules Zirnheld, le président de la CFTC, réagit : « *La CFTC vient d'être dissoute ! Elle succombe sous le poids des inimitiés, des vieilles erreurs qui veulent, à tout prix, subsister, des palinodies des politiciens d'aujourd'hui qui sont les mêmes que ceux d'hier.* »

Immédiatement, la résistance chrétienne s'organise avec les militants non communistes de la CGT. Nombreux furent les syndicalistes tués en résistant au nazisme. À la Libération, le prestige des syndicats est à son apogée, le taux de syndicalisation est de 60 %. Alors que les communistes tentent d'imposer un syndicat unique, le monde du travail se réorganise. Fin 1944 est créée la Confédération générale des cadres.

Quatre ans plus tard, une scission au sein de la CGT voit la naissance de Force ouvrière, qui revendique l'indépendance



© ARCHIVES DE LA VILLE DE LYON - DOMAINE PUBLIC

Premières Semaines sociales à Lyon en 1904, organisées pour former les responsables, ecclésiastiques ou laïcs, de l'Action catholique, du syndicalisme chrétien et des organisations de jeunesse, afin de former à l'engagement catholique social plus que politique.

syndicale, notamment vis-à-vis du Parti communiste. Le développement de FO fut facilité financièrement par les syndicats américains, agissant notamment pour la CIA en vue de contrer l'influence de Moscou.

## Retirer le « C » de chrétien ?

Déjà les premières fissures apparaissent au sein de la CFTC. Certains proposent que soit retiré le second « C » du sigle confédéral, sans avoir à « changer l'idéal et les principes de notre mouvement syndical ». Le ver est dans le fruit.

En 1954, sous le prétexte d'une mise à jour, est « temporairement » supprimée la formation consacrée à la doctrine sociale de l'Église dans les programmes de la CFTC. Dans le même temps la politisation gagne en interne. Jacques Delors, adhérent de la CFTC, reprochera à celle-ci d'écarter « le fait fondamental de la lutte des classes ».

et accompagne les pouvoirs politiques et économiques. La CGT en baisse est inquiétée sur sa gauche par Solidaires. FO hésite entre réformisme et trotskisme. La CGC cherche sa ligne et la CFTC tente de rester fidèle à l'article premier de ses statuts : « *La confédération se réclame et s'inspire dans son action, des principes de la morale sociale chrétienne.* » ♦

100 ans de syndicalisme chrétien et après ?, Joseph Thouvenel, Téqui, 2019, 144 p., 13 €.

En 1964, une majorité choisit de faire disparaître la CFTC en créant la CFDT. Immédiatement, la minorité fidèle aux principes sociaux-chrétiens décide de maintenir la Confédération chrétienne. De son côté, la CFDT ayant abandonné sa boussole, dévale une pente ravageuse : politisation à l'extrême, marxisation à outrance, glorification de la lutte des classes. Jusqu'à doubler la CGT sur sa gauche, avec le « socialisme autogestionnaire » et l'engagement auprès des comités de soldats, portés par la Ligue

communiste révolutionnaire. Les choses ont bien changé depuis. La CFDT s'est recentrée

et accompagne les pouvoirs politiques et économiques. La CGT en baisse est inquiétée sur sa gauche par Solidaires. FO hésite entre réformisme et trotskisme. La CGC cherche sa ligne et la CFTC tente de rester fidèle à l'article premier de ses statuts : « *La confédération se réclame et s'inspire dans son action, des principes de la morale sociale chrétienne.* » ♦

Joseph Thouvenel, secrétaire confédéral de la CFTC

## REPENSER LE TRAVAIL

Un document utile pour les dirigeants.

La financiarisation de l'économie menace la dignité et la nécessité même du travail. Pour en retrouver le sens – sa contribution à développer et enrichir la Création –, les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC) publient une brochure sur le « travail de qualité », à la lumière de la pensée sociale chrétienne. Textes du magistère, témoignages et pistes concrètes de réflexion jalonnent ce parcours en six étapes : famille, prière, rôle du dirigeant et des collaborateurs, etc. On y trouvera en conclusion cette citation de saint Ambroise qui situe bien l'orientation générale de ce livret : « *Chaque travailleur est la main du Christ qui continue de travailler et à faire du bien.* » ♦ A. P.



Le travail dans la pensée sociale-chrétienne, Entrepreneurs et dirigeants chrétiens, 70 p. Disponible sur www.lesedc.org